

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Hodgson Pratt, 3 mars 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Hodgson Pratt, 3 mars 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 mars 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Pratt, Hodgson \(1824-1907\)](#)

Lieu de destination38, Parliament Street, Londres (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception de la lettre de Hodgson Pratt avec un mandat de 13 F pour son réabonnement au journal *Le Devoir*. Il lui signale que *Le Devoir* du 28 février rend compte de ses travaux en Allemagne et publie la traduction des pièces sur la paix qu'il lui a envoyées. Il lui fait observer qu'il a dû abandonner la « petite édition » du « Bulletin de la paix » pour s'en tenir au numéro mensuel spécial. Il lui signale que son journal *International arbitration and peace association* ne lui parvient pas régulièrement et lui demande de vérifier si *Le Devoir* parvient bien au bureau de son journal. Il lui transmet les compliments de Marie Moret.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Périodiques](#)

Personnes citées [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Œuvres citées

- « Paix et arbitrage international », *Le Devoir*, t. 10, n° 390, 28 février 1886, p. 131-133. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/134/100/838/0/0>, consulté le 11 novembre 2023]
- [International Arbitration and Peace Association Monthly Journal, Londres, 1884-1887.](#)

Lieux cités

- [Allemagne](#)
- [Londres \(Royaume-Uni\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation2 p. (409r, 410v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
3 mars 1886

Mon cher ami,

J'ai bien reçu votre lettre du 14 février à laquelle était joint un mandat de treize francs, tandis que votre abonnement au Devoir n'est que de 11 francs. Vous aurez donc à nous tenir compte de cette différence, en prolongeant votre abonnement en conséquence, si vous ne disposez pas autrement

B. Hédgou Phatt.

De ces deux francs de surplus.

— Vous aurez vu, je pense, dans le Devoir du 28 février, page 191, que nous avons rendu compte de vos bons et remarquables travaux en Allemagne, et donné aussi la traduction des différents morceaux concernant la pain et l'acti-
tude que vous avez bien voulu nous faire adresser.

— Comme vous le remarquerez nous avons dû abandonner la petite édition

du Bulletin de la Paix
et nous en tenir au
numéro mensuel spécial
— si votre journal Inter-
national arbitration and
peace association paraît
chaque mois, comme
je le crois, il ne nous
arrive pas régulière-
ment; je vous serai
reconnaissant de bien
vouloir, à votre retour
à Londres, nous informer
si le devoir qu'on envoie
à titre d'échange arrive
bien à l'office de votre
journal et, en même

temps de bien vouloir
renouveler les ordres
pour que votre journal
nous soit adressé chaque
mois.

Agnez je vous prie,
mon cher ami, les plus
sympathiques souvenirs
de Mad^e Marie et
l'assurance de mon
entier dévouement.